

## SÉANCE DU 8 MARS 2018

Nombre de conseillers		Date de convocation	Date d'affichage
En exercice	14	2 mars 2018	10 mars 2018
Présents	8		
Votants	11		

**PRÉSENTS** : M.M. LEBRET (Maire), BOISSONNADE, BRUN, DELAUAUD, GARÇON (arrivé en cours de séance), MOISAN.  
Mmes DESPINS, OLIVIER, WALLET.

**EXCUSÉS** :

M.M. GARÇON (arrivé en cours de séance), GASCOIN (pouvoir à M. BRUN), SÈVE (pouvoir à M. LEBRET).

**ABSENTS** :

M. JOURDAIN - Mme PÉHO.

**SECRETARE DE SÉANCE** : M. BRUN.

La séance est ouverte à 19 h 00.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte rendu de la séance du 5 février 2018.

### **I - AUTORISATION DE DEMANDE DE REVERSEMENT DES AMENDES DE POLICE**

**Délibération n° 18-03-08**

M. LEBRET rappelle au Conseil qu'il est possible d'obtenir une subvention du Conseil Départemental de 80 %, pour des travaux de sécurité, dans le cadre du reversement des amendes de police. Il ajoute que l'escalier pour accéder à la cantine et à la garderie est devenu très dangereux car il est très glissant par temps pluvieux et qu'il oblige les enfants à emprunter la route. Mme WALLET demande si cet accès n'est pas compris dans les travaux de rénovation de l'école. M. LEBRET lui répond que seul l'accès PMR est inclus dans ces travaux.

Considérant la nécessité de rénover et sécuriser l'escalier qu'empruntent les enfants de l'école pour aller à la cantine ou à la garderie ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**. décide de solliciter du Conseil Départemental, dans le cadre du reversement des amendes de police pour l'année 2018, une subvention pour la rénovation et la sécurisation d'un escalier emprunté par les enfants de l'école ;**

**. approuve le projet pour un coût hors taxe de** **6 300,90 € :**  
**- Fourniture de barrières de sécurité :** **684,00 €**  
**- Travaux de maçonnerie :** **5 616,90 €**  
**(main d'œuvre et fournitures)**

- . **s'engage à ne commencer les travaux qu'après notification de la subvention par le Conseil Départemental ;**
- . **s'engage à utiliser cette subvention pour réaliser les travaux susvisés figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conformes à l'objet du programme ;**
- . **autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet.**

## **II - FONDS DE CONCOURS GPS&O**

Monsieur le Maire explique que pour demander ce fonds de concours, il aurait fallu avoir des éléments chiffrés précis pour les quatre opérations projetées (Mairie - Eglise - Cimetière et CTM). Mais ceux de l'église ne sont pas encore prêts. Une réunion a eu lieu dans l'après-midi pour le projet de centre technique municipal. Le projet de l'architecte semble un peu cher, mais plusieurs sources d'économies peuvent être trouvées pour ramener le budget aux prévisions initiales. Il s'agit pour l'instant d'un avant-projet sommaire. Quant au contrat rural, il ne pourra être présenté à la session de mars, peut-être celle de juillet.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est projetée pour le mardi 10 avril 2018, avec notamment le vote du budget.

## **III - AVIS MODIFICATION PLU/MANTES-LA-VILLE Délibération n° 18-03-09**

Considérant le dossier de projet de modification de PLU de la Commune de Mantes-la-Ville,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **émet un avis favorable au projet de modification de PLU de la Commune de Mantes-la-Ville.**

## **IV - QUESTIONS DIVERSES**

- . M. LEBRET informe l'assemblée :
  - que le SEY (Syndicat d'Électricité des Yvelines) propose le **renouvellement du contrat de fournisseur d'énergie** à compter de 2019. La commune a constaté une diminution du montant des factures depuis le contrat actuel, signé pour trois ans avec Direct Énergie. Le Conseil se prononce favorablement pour se joindre au groupement d'achat pour la fourniture d'électricité coordonné par le SEY.

19h28 : Arrivée de M. GARÇON.

- du courrier de **remerciement de la Fondation de France**, suite au don de la commune pour les sinistrés de l'ouragan Irma.
- de la **soirée théâtrale du 8 juin** et de la mise à disposition de la salle des fêtes à la même association le 30 mars, pour une soirée d'improvisation.

- que la **capture des chats** se poursuit : 16 ont déjà été stérilisés et 5 ont été adoptés. Les chats trop « sauvages » ne sont pas donnés à l'adoption. Ils sont relâchés sur la commune. Mme WALLET demande si les nourrissages intempestifs continuent. M. LEBRET lui répond par la négative. M. BRUN ajoute que l'on peut toujours constater d'innombrables déjections.

- que les **travaux de la rue des Plantes** sont commencés et se déroulent bien. L'équipe est accessible et arrangeante.

- que l'**armoire fibre** a été posée. Les câbles arrivent de Guerville.

. M. DELAUAUD avise le Conseil :

- du démarrage de l'**organisation de la fête du village du 23 juin** (Kermesse de l'ARBRE entre 15 et 17h avec buvette de la municipalité – Chasse aux trésors intergénérationnelle entre 17 et 19h – A partir de 19h30, buvette et traditionnel repas saucisses, merguez, frites. Vers 22h30, séance de cinéma de plein air). Il ajoute qu'il serait nécessaire que chacun s'investisse, notamment pour l'organisation de la chasse aux trésors, au sein de la commission des fêtes, mais aussi les autres membres du Conseil Municipal. Les volontaires seront les bienvenus le samedi matin à la mairie, lors de la permanence des Adjoints.

- de la **parution du 8<sup>ème</sup> M@g**, d'ici une quinzaine de jours.

. Mme WALLET donne des nouvelles de la **Commission Jeunes** : 2 jeunes seront présents lors de la prochaine réunion de préparation de la fête de la nature. Une sortie patinoire est organisée le 17 mars. Une relance est envisagée car pour l'instant peu de jeunes se sont inscrits. Enfin, la Commission Jeunes a décidé d'organiser un concours de pétanque le 29 septembre, pendant la campagne « Octobre Rose » de sensibilisation au cancer du sein. Tous les bénéfices seront versés à la Note Rose.

. M. BRUN annonce que la prochaine réunion de préparation de la **Fête de la Nature** se déroulera le lendemain et qu'il espère plus de 6 élus présents.

La séance est close à 19h49.